



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAMIEG

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

1. Point sur la situation de Saint Pierre et Miquelon
2. Communication du Directeur
3. COG pour avis
4. Budget de Gestion Administrative 2022 (FNGA)
5. Budget de la gestion du risque 2022(FNGR)
6. Dépenses du régime et suivi du FNGT
7. Questions Diverses

En ouverture de séance, la délégation a lu la déclaration suivante : cliquez **ici**, portant sur le projet de « Grande Sécu » annoncé par le ministre de la Santé. FO se félicite de constater que ce dossier semble rassembler une partie des organisations syndicales qui se trouve autour de la table. Il ne nous restera en son temps qu'à connaître les positions précises de chacun sur ce sujet.

1. POINT SUR LA SITUATION DE SAINT PIERRE ET MIQUELON

Nous interpellons depuis quelques années maintenant la CAMIEG et la DSS afin de trouver une solution pérenne pour les 149 assurés de cette île qui doivent passer par leur CMCAS de rattachement pour leurs remboursements de santé.

Nous nous félicitons que le Président de séance inclut ce sujet à ordre du jour des prochains Conseils d'Administration, tant que nous n'aurons pas eu un résultat positif.

À ce stade un état des lieux doit être réalisé avec la directrice de la caisse de Saint-Pierre et Miquelon. Votre délégation suivra de près ce dossier et vous tiendra informé(e)s.

2. COMMUNICATION DU DIRECTEUR

Situation des services

- 90 % en décroché
- 11 % d'appels en plus sur 2021, versus 2020, sur l'année c'est 20 % de plus
- 3200 refus de dossier couverture santé notifiés, dont 5 % en Commission Recours Amiable (CRA)

Notre délégation encore une fois ne peut que se rendre compte du travail effectué par les conseillers de la Caisse, mais s'inquiète de l'absentéisme conjugué à une hausse des appels. Nous avons interrogé la direction de la Caisse sur son analyse de ces deux éléments sur une éventuelle conséquence en termes d'augmentation des risques psychosociaux.

La hausse d'appels est générale, puisque vécue aussi sur d'autres plateformes de santé. Ceci peut être dû à l'effet rattrapage des soins n'ayant pu être fait durant le début de la pandémie. Sur l'absentéisme, la direction tente de pallier en recrutant des CDD, mais essaie de faire pour le mieux.

FO veillera et apportera tout son soutien aux salariés et à nos représentants du personnel au sein de la CAMIEG.

3. COG POUR AVIS.

Qu'est-ce que la COG ?

La COG (Convention d'Objectifs et de Gestion) fixe les objectifs et moyens budgétaires de la caisse pour 5 ans. Elle fixe les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour moderniser et améliorer la performance du système de protection sociale, aussi bien en termes de maîtrise des dépenses que de meilleurs services rendu aux usagers.

Vous trouverez ci-dessous, l'avis circonstancié que nous avons porté en séance :

Après plusieurs mois de négociation entre organisations syndicales et la direction de la CAMIEG épaulée par la DSS (Direction de la Sécurité Sociale), ayons bien en tête le lien étroit entre les IEG et notre régime spécial CAMIEG car, si la protection sociale des électriciens et gaziers est d'une grande qualité, c'est surtout en grande partie grâce aux agents de la Caisse, à leur professionnalisme, et aussi à leur efficacité au quotidien. Mais attention, « l'outil » CAMIEG est aujourd'hui malmené par la politique du Gouvernement et ses différentes spoliations. Rappelons qu'en 2020, l'État est venu ponctionner une fois de plus la modique somme de 175 millions d'euros . . .

Rappelons-nous tout de même du contexte particulier dans lequel a eu lieu cette négociation, une situation sanitaire compliquée et qui perdure, une relation et une gestion loin d'être simples avec la DSS, mais aussi une COG négociée entre deux Conseils d'Administration/ Bureaux du CA différents à la suite des élections de juin.

Les ambitions proposées à la signature dans ce nouveau texte, consistent à consolider les avancées de la précédente COG, en se concentrant sur la poursuite de l'amélioration de la qualité du service rendu pour les affiliés, avec à l'horizon une recherche accrue d'efficience.

Pour notre délégation les nouveaux objectifs pour 2022/2026 s'articulent autour de quatre principaux enjeux :

- **Poursuivre le développement de l'offre de services**, afin de faciliter la relation avec les assurés, en améliorant leur accès à l'information, tout en découvrant leurs besoins et leurs attentes
- **Faciliter l'accès aux droits et aux soins des assurés**. Il s'agit ici de proposer des services et des modalités d'accompagnement en adéquation avec leur projet de vie et leur situation à un instant donné (personnelle, professionnelle, familiale . . .)
- **Renforcer l'accompagnement des personnes en situation de fragilité**
- **Tendre vers une offre 100 % accessible par le canal numérique**, tout en assurant la qualité de service sur les autres canaux de demande

Outre l'ensemble de ces objectifs, notre délégation note la présence d'une trajectoire régulière des effectifs 2022-2026, d'autres emplois non pérennes pouvant venir compléter ces effectifs, dans la limite des crédits de personnels disponibles au budget de Gestion administrative.

FO Énergie et Mines aura un œil attentif sur la personnalisation et la simplification des relations avec les assurés et les entreprises, tout en garantissant un traitement homogène des affiliés. Mais également en favorisant l'accès aux soins et à la prévention et surtout en contribuant à l'égal accès aux services sur tout le territoire du fait de leur situation de santé ou de leur handicap.

C'est pour toutes ces raisons que notre délégation émet un avis positif à la mise en place de cette nouvelle COG 2022/2026, et apposera sa signature.

4. BUDGET DE GESTION ADMINISTRATIVE 2022 (FNGA)

Le budget de gestion administrative de la CAMIEG pour 2022 s'inscrit dans les objectifs de la COG 2022-2026.

Il est le reflet de la négociation réalisée et conclue par la signature de la COG 2022/2026.

Le budget FNGA 2022 s'établit à 24 150 969 euros, soit :

- une diminution globale de 4,3 % par rapport au budget de référence (25 223 000 euros)
- une diminution globale de 4,8 % par rapport au budget de 2021 (25 359 081 euros)

Pour rappel, le budget 2021 intégrait des dépenses exceptionnelles (élections administrateurs : 620 000 euros) et un report de crédit de 44 091 euros. En dehors de ces éléments, la baisse serait limitée à 2,1 %.

Ce budget garantit le fonctionnement de la CAMIEG, et garantit les projets en devenir pour la CAMIEG 2022, comme l'évolution de « Mon Espace Complémentaire CAMIEG », Vision Contact et une refonte de l'intranet.

La COG 2022-2026 intègre aussi une nouveauté : les recettes réutilisables. Ces recettes pourront constituer autant que de besoin, une autorisation de dépense équivalente à leur montant.

FO a été la seule délégation cette année encore à ne pas donner quitus à ces comptes.

Même si les avancées liées à la COG 2022/2026 sont reprises dans la présentation de ce jour, nous ne pouvons que déplorer encore une fois le manque de transparence sur le compte 65, « Remises de gestion CPAM 92, MSA, ACOSS » pour un montant 6 060 131 €. Une partie de cette somme correspondant à une facturation des tâches effectuées par la CPAM 92. Or, depuis le début de la création de la CAMIEG, les prestations réalisées par la CPAM au profit de la CAMIEG ont largement diminué, mais leur facturation, quant à elle, n'a jamais baissé !

Ces sommes sont vos cotisations, il est de la responsabilité de vos élus FO Énergie et Mines de s'assurer que les sommes facturées correspondent à un service et non à une remontée d'argent déguisée au profit de l'État.

5. BUDGET DE LA GESTION DU RISQUE 2022 (FNGR)

Comme nous l'avons évoqué dans nos derniers comptes-rendus, les actions de prévention ont été fortement perturbées par les deux périodes de confinement de 2020.

Certaines ont continué d'exister, mais sous format dématérialisé. L'appréciation sur ces actions de prévention à distance est très disparate.

Pour notre délégation, il est important que la caisse prenne en compte les retours faits par les assurés afin d'adapter les offres de prévention. Des actions de prévention pour le bien-être mental nous paraissent indispensables pour l'année 2021. Bon nombre d'études nous alertent sur les effets post Covid-19.

Le budget FNGR pour 2022 n'a pas fait l'objet de diminution et s'inscrit dans la continuité du budget FNGR de 2021 et dans le cadre des objectifs de la COG 2022-2026. Il s'élève à 507 000 euros de dépenses limitatives.

Pour vos élus FO Énergie et Mines, il était important que notre Caisse assure et affiche une ambition forte s'agissant des actions de prévention en santé. C'est la raison pour laquelle nous avons voté pour ce budget.

6. DÉPENSES DU RÉGIME ET SUIVI DU FNGT

CHIFFRES ESSENTIELS

 **+ 14,4 %** sur 10 mois en 2021/2020

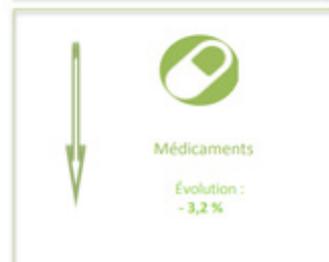
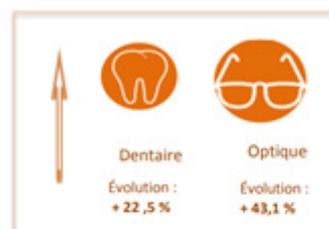
 **+ 26,49 M €** sur 10 mois en 2021/2020

FAITS MARQUANTS

 **Crise sanitaire de la Covid-19**

 **Réforme 100 % santé**

 **Amélioration prise en charge optique**



Vos élus FO Énergie et Mines partagent les analyses de la Caisse sur l'évolution du nombre de personnes ayant recours aux soins et l'évolution du remboursement moyen par assuré.

Nous avons interpellé la direction de la CAMIEG sur la baisse de la consommation des médicaments alors que la France est classée au plus haut sur la prise de médicaments, notamment les anxiolytiques.

Pour la direction, la consommation reste forte avec un montant de 28 millions d'euros, mais en baisse sur la période concernée. Il reste tout de même difficile de faire des parallèles entre Covid-19 et confinement puisque nous sommes sur des données médicales et donc des données sensibles.

7. QUESTIONS DIVERSES

La délégation FO interpelle la direction sur la perte du lien Noémie avec la Mutuelle Sociale agricole (MSA).

Ce lien effectivement est « tombé » et des tests sont en cours, en complément la CAMIEG travaille avec la CNAM sur ce sujet.

Rappelons que le lien Noémie permet la transmission directe des informations de soins pour déclencher le remboursement des soins pour la partie complémentaire.

**L'équipe FO du conseil d'administration CAMIEG
vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année.
Prenez soin de vous et de vos proches.**

Prochain Conseil d'Administration : le 08 février 2022